

ASSEMBLÉE
34^e session
Point 1 de l'ordre du jour

A 34/1/1
12 septembre 2025
Original : ANGLAIS
Diffusion au public avant la session

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CALENDRIER PROPOSÉ POUR LA TRENTE-QUATRIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Note du Secrétaire général

RÉSUMÉ

<i>Résumé analytique:</i>	On trouvera dans le présent document le calendrier qu'il est proposé de suivre aux fins de la conduite des travaux de l'Assemblée.
<i>Orientations stratégiques, le cas échéant:</i>	Non applicable
<i>Résultats:</i>	Non applicable
<i>Mesures à prendre:</i>	Paragraphe 6
<i>Documents de référence:</i>	A 34/1

1 Afin d'aider les délégations à planifier leur participation à la trente-quatrième session ordinaire de l'Assemblée, il est proposé de suivre le calendrier ci-joint aux fins de la conduite des travaux, en se fondant sur l'hypothèse selon laquelle, comme par le passé et comme cela est suggéré au titre des alinéas a) et b) du point 5 de l'ordre du jour provisoire, l'Assemblée constituera la Commission de vérification des pouvoirs et les deux commissions organiques suivantes :

- la Commission 1, chargée des questions administratives, financières et juridiques, ainsi que des questions de coopération technique; et
- la Commission 2, chargée des questions techniques.

2 Il est à noter que ce calendrier prévoit également que la cent trente-sixième session ordinaire du Conseil devrait se tenir après la conclusion de la prochaine session de l'Assemblée.

3 Les délégations qui souhaitent faire des déclarations d'ordre général, auxquelles le calendrier prévoit que soient consacrées la séance de l'après-midi du premier jour (lundi 24 novembre 2025) et les séances du matin et de l'après-midi du deuxième jour (mardi 25 novembre 2025), sont invitées à se reporter aux renseignements communiqués à cet égard dans l'annexe 3 de la note verbale d'invitation à l'Assemblée portant la cote NV.072. Ces délégations devraient adresser une demande d'attribution de créneau horaire au Bureau

des relations extérieures (ero@imo.org) et envoyer un exemplaire de la déclaration à l'adresse statements@imo.org le vendredi 21 novembre 2025 au plus tard.

4 Les délégations sont également priées de noter qu'elles auront la possibilité de prononcer une autre déclaration au sujet de la candidature de l'État qu'elles représentent à l'élection des Membres du Conseil au titre du point 23 de l'ordre du jour. Elles disposeront de 3 minutes pour ces déclarations lors de l'examen du point 23 de l'ordre du jour, c'est-à-dire le vendredi 28 novembre 2025, si l'on s'en tient au calendrier proposé. Il n'est pas nécessaire de demander un créneau horaire à l'avance. Ce jour-là, la présidence invitera les représentantes et représentants des États candidats à demander la parole et à prononcer leur déclaration dans l'ordre dans lequel leurs demandes auront été formulées. Les copies de ces déclarations devraient également être envoyées à l'adresse statements@imo.org le jeudi 27 novembre 2025 au plus tard.

5 Comme par le passé, les cheffes et chefs de délégation procéderont à un premier examen du calendrier proposé lorsqu'ils se réuniront le lundi 24 novembre 2025 à 10 heures, et ils formuleront ensuite des recommandations pertinentes en séance plénière pour examen.

Mesures que l'Assemblée est invitée à prendre

6 L'Assemblée est invitée à faire savoir, lors de l'examen du point 1 de l'ordre du jour (Adoption de l'ordre du jour), si elle approuve dans l'ensemble le calendrier proposé, lequel n'a pas été établi pour être suivi d'une manière stricte, mais plutôt en vue de fournir des orientations pour la planification des travaux de la session.

ANNEXE

ASSEMBLÉE – TRENTE-QUATRIÈME SESSION ORDINAIRE

du lundi 24 novembre au mercredi 3 décembre 2025

Calendrier proposé

Lundi 24 novembre 2025	10 heures : réunion des cheffes et chefs de délégation 11 h 30 : SÉANCE PLÉNIÈRE Ouverture de la trente-quatrième session de l'Assemblée Point 1 : Adoption de l'ordre du jour Point 3 : Élection à la présidence et à la vice-présidence de l'Assemblée	SÉANCE PLÉNIÈRE Déclarations générales Clôture à 16 h 30 en raison des préparatifs de la cérémonie de remise des Prix de l'OMI
------------------------------	--	---

Horaires des séances	9 h 30 – 12 h 30	14 h 30 – 17 h 30
Mardi 25 novembre 2025	SÉANCE PLÉNIÈRE Déclarations générales	SÉANCE PLÉNIÈRE Déclarations générales
Mercredi 26 novembre 2025	SÉANCE PLÉNIÈRE Déclarations générales Point 2 : Règlement intérieur de l'Assemblée Point 4 : Application de l'article 61 de la Convention portant création de l'OMI – Rapport du Conseil à l'Assemblée sur toute demande de dérogation Point 5 : a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs b) Constitution d'autres commissions	SÉANCE PLÉNIÈRE Point 9 : Programme d'audit des États Membres de l'OMI Point 10 : Texte récapitulatif de la Convention portant création de l'OMI Point 11 : Renforcement du multilinguisme Point 18 : Gestion des ressources Point 19 : Système de numéros OMI
		COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

<p>Jeudi 27 novembre 2025</p>	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE</p> <p>Point 12 : Rapports et recommandations du Comité de la sécurité maritime</p> <p>Point 13 : Rapports et recommandations du Comité juridique</p> <p>Point 14 : Rapports et recommandations du Comité de la protection du milieu marin</p> <p>Point 15 : Rapports et recommandations du Comité de la coopération technique</p> <p>Point 16 : Rapports et recommandations du Comité de la simplification des formalités</p>	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE</p> <p>Point 17 : Convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets et Protocole de 1996 y relatif</p> <p>Point 7 : Projet de rapport du Conseil à l'Assemblée</p> <p>Point 8 : a) Stratégie et planification b) Réforme c) Contrôle interne, déontologie et Corps commun d'inspection</p> <p>Point 21 : b) Relations avec les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales</p> <p>Point 6 : a) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs</p>
---------------------------------------	--	--

<p>Horaires des séances</p>	<p>9 h 30 – 12 h 30</p>	<p>14 h 30 – 17 h 30</p>
<p>Vendredi 28 novembre 2025</p>	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE</p> <p>Point 23 : Élection des Membres du Conseil</p>	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE</p> <p>Point 23 : Élection des Membres du Conseil (suite)</p> <p>Point 24 : Élection des membres du Comité des pensions du personnel de l'OMI</p>

<p>Horaires des séances</p>	<p>9 h 30 – 12 h 30</p>	<p>14 h 30 – 17 h 30</p>
<p>Lundi 1^{er} décembre 2025</p>	<p>COMMISSION 1</p> <p>Point 13 : Rapports et recommandations du Comité juridique</p> <p>Point 15 : Rapports et recommandations du Comité de la coopération technique</p> <p>Point 8 : a) Stratégie et planification</p> <p>Point 11 : Renforcement du multilinguisme</p>	<p>COMMISSION 1</p> <p>Point 18 : a) Rapport sur les contributions des États Membres b) Rapports financiers c) Budget axé sur les résultats pour la période biennale 2026-2027</p> <p>Point 19 : Système de numéros OMI</p>

		Point 21 : b) Relations avec les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales
	<p>COMMISSION 2</p> <p>Point 9 : Programme d'audit des États Membres de l'OMI</p> <p>Point 16 : Rapports et recommandations du Comité de la simplification des formalités</p> <p>Point 12 : Rapports et recommandations du Comité de la sécurité maritime</p>	<p>COMMISSION 2</p> <p>Point 14 : Rapports et recommandations du Comité de la protection du milieu marin</p> <p>Point 17 : Convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets et Protocole de 1996 y relatif</p> <p>Point 8 : a) Stratégie et planification</p>
Mardi 2 décembre 2025	<p>COMMISSION 1</p> <p>Adoption du rapport de la Commission</p>	<p>COMMISSION 1</p> <p>Adoption du rapport de la Commission (<i>suite</i>)</p>
	<p>COMMISSION 2</p> <p>Adoption du rapport de la Commission</p>	<p>COMMISSION 2</p> <p>Adoption du rapport de la Commission (<i>suite</i>)</p>
Mercredi 3 décembre 2025	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE</p> <p>Point 20 : Établissements de formation maritime à vocation mondiale</p> <p>Point 21 : a) Relations avec l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées c) Journées internationales instituées par l'OMI d) Prix de l'OMI</p> <p>Point 22 : Rapport sur l'état des conventions</p>	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE</p> <p>Point 25 : Date et lieu de la trente-cinquième session ordinaire de l'Assemblée</p> <p>Point 6 : b) Rapports des autres commissions</p> <p>Point 26 : Points supplémentaires de l'ordre du jour, le cas échéant</p> <p>Clôture de la trente-quatrième session</p>
Jeudi 4 décembre 2025	<p>CONSEIL – cent trente-sixième session</p>	